

# Education Les enseignants décidés à poursuivre le mouvement

L'intersyndicale enseignante, lycéenne et étudiante s'est accordée sur la journée de grève du mardi 10 décembre

L'opération déminage du gouvernement n'aura pas porté ses fruits chez les enseignants. Malgré les annonces du ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, le 6 décembre, sur RMC - BFM-TV, les syndicats promettent un nouveau « temps fort » mardi 10 décembre, une mobilisation décidée vendredi par une intersyndicale réunissant tous les secteurs mobilisés.

Au lendemain d'un mouvement de grande ampleur, où le nombre d'enseignants grévistes a atteint des taux jamais vus depuis 2003, le ministre a rappelé vendredi matin son « engagement » à garantir le niveau de pension des enseignants grâce à une augmentation de leurs revenus via des hausses des salaires et des primes. Il a

promis des revalorisations pour un budget « autour de 400 millions d'euros annuels », prenant effet dès janvier 2021. « Toute cette agitation ministérielle et gouvernementale depuis jeudi n'a fait que relancer le sentiment qu'on se moque de nous », juge Francette Popineau, secrétaire générale du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire dans le premier degré. « Même dans des départements peu militants, on voit une détermination très forte, chez des gens qui sont loin d'être des révolutionnaires. »

## « Actions locales »

Si les syndicats enseignants ne peuvent, à ce stade, prédire le niveau de mobilisation, le SNES-FSU, majoritaire dans le second degré, croit sentir une « forte détermina-

tion à inscrire la grève dans la durée ». Lundi, la mobilisation devait être « perlée », selon la FSU, qui a décidé de « soutenir toutes les actions locales », selon le mot de Francette Popineau.

Dans tous les départements, des assemblées générales étaient prévues lundi dans les écoles, les collèges et les lycées, ainsi que des réunions dans des lieux publics. A Créteil, académie très mobilisée le 5 décembre, une cinquantaine d'écoles devaient rester portes closes, selon le rectorat, et d'autres risquaient de voir leur fonctionnement perturbé. A Paris, ville la plus fortement mobilisée le 5 décembre dans le premier degré – 78 % des professeurs des écoles étaient en grève –, seules six écoles devaient rester fermées lundi,

selon la Mairie. D'autres seront plus ou moins touchées, en fonction du nombre d'enseignants grévistes. Des assemblées générales sont prévues lundi matin dans des écoles des 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements parisiens.

## Coût de la grève

Les enseignants ont-ils les moyens d'inscrire leur mouvement dans la durée ? Vendredi, les taux de grévistes avaient drastiquement chuté, passant de 51 % d'enseignants mobilisés dans les écoles primaires à 4,5 % ; et à 5,5 % dans le second degré, contre 42 % la veille, selon les chiffres du ministère de l'éducation nationale. Si une minorité a décidé de « reconduire » de jour en jour, l'immense majorité des enseignants

mobilisés semble avoir choisi la stratégie de la grève « perlée », qui prend des formes diverses selon les endroits, avec ici des roulements, là des opérations « école fermée » sur une seule journée. La FSU devrait également mettre en place des caisses de grève départementales. La question du coût de la grève était sur toutes les lèvres, jeudi et vendredi, dans les assemblées générales d'enseignants.

Face à ces stratégies diverses, l'intersyndicale enseignante, lycéenne et étudiante FSU-FO-SUD-CGT-MNL-UNL-UNEF s'efforce de maintenir un front uni et se félicite d'être tombée d'accord sur la journée de grève du 10 décembre – à l'exception du SE-UNSA, qui ne se joint pas à la mobilisation. SUD-Education, qui appelle à la grève

reconductible, à la différence de ses homologues majoritaires, dit tenir aussi à « l'unité, la seule manière de gagner », selon Jules Siran, cosecraire fédéral du syndicat.

Si les syndicats qui appellent à la grève continuent à demander le retrait du projet de réforme des retraites, le SE-UNSA, tenant d'une ligne plus attentiste, ne se satisfait pas non plus du « flou » des annonces de la fin de semaine dernière. « Le déblocage de ces 400 millions d'euros avancé par le gouvernement doit être précisé : selon quel calendrier ? », demande Stéphane Crochet, secrétaire général. « Il y a encore beaucoup d'incertitudes, alors que la profession est en attente très forte de revalorisations. » ■

VIOLAINE MORIN